



# COMMISSION DES COUPES DU VAR

## Procès-Verbal N° 6

Réunion du : Vendredi 05 décembre 2025

Président : M. Jean Paul RUIZ

Présents : M. André VITIELLO

Assistant à la réunion FC GONFARON – US VAL ISSOLE

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).  
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.  
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.  
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.  
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
- 5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

## COUPE DU VAR SENIORS

La date prévue des 16<sup>èmes</sup> de Finale est **le 21 décembre 2025**.

**La commission, vu les fêtes de fin d'année permet aux clubs de jouer ces rencontres jusqu'au 18 janvier 2026 (date butoir), avec l'accord des deux clubs, ces matchs peuvent se jouer en semaine.**

### SENIORS 1/16<sup>ème</sup>

A jouer le 21/12/2025

FC RAMATUELLOIS / US CUERS PIERREFEU

SC TOURVAIN / US ST MANDRIER

US VAL D'ISSOLE / US PRADETANE

SP.C COGOLINOIS ou F.C ST TROPEZ / US CARQUEIRANNE LA CRAU

FC BELGENTIER / FC LAVANDOU BORMES

SC NANSAIS / AS MAXIMOISE

HYERES FC / TOULON TREMLIN

ASPTT TOULON / ET.S LORGUAISE

FC ST ANASTASIE (FORFAIT GENERAL) / ST. O LONDAIS

FC GONFARON / U.A VALETTOISE

GAPEAU F.C / AS BRIGNOLAISE

C.A CANNETOIS / SIX FOURLS LE BRUSC F

AS POURRIEROISE / FC PUGETOIS

AC TOULON / A.S ST CYR

AV.S MAR VIVO / ESTEREL  
OU  
AV.S MAR VIVO / FC SEYNOIS

SC DRAGUIGNAN / SPORTING CLUB TOULON  
OU  
SC DRAGUIGNAN / FC PONTCARAL

### COUPE DU VAR U14 – U15 – U16 – U17 LIGUE

Les rencontres de la coupe du VAR concernant les clubs de ligue se joueront en semaine avant le **1<sup>er</sup> mars 2026** (date butoir), avec l'accord des deux clubs.

<b>U17 LIGUE</b>  UA LA VALETTE SPORTING CLUB DE TOULON	<b>U16 LIGUE</b>  FREJUS ST RAPHAEL GARDIA CLUB UA LA VALETTE
<b>U15 LIGUE</b>  GARDIA CLUB UA LA VALETTE CARQUEIRANNE LA CRAU FREJUS ST RAPHAEL SPORTING CLUB DE TOULON	<b>U14 LIGUE</b>  SPORTING CLUB DE TOULON FREJUS ST RAPHAEL GARDIA CLUB AS BRIGNOLES

Pour les autres rencontres, la date est fixée au **18 janvier 2026**, avec possibilité de jouer en semaine avec l'accord des deux clubs avant la date butoir du 18 janvier 2026.

### U19 - 8ème DE FINALE

A JOUER LE 17/01/2026

US SANARYENNE / SC DRAGUIGNAN  
AS MAXIMOISE / JS BERTHE  
SC NANSAIS / SP.C COGOLINOIS  
US ST MANDRIER / US VAL D'ISSOLE  
TOULON TREMLPIN / ST TRANSIAN  
US PRADETANE / AS ST CYR  
FC LE MUY / US LUCOISE  
RACING FOOTBALL CLUB TOULON / US CARQUEIRANNE LA CRAU

## **U17 - 8<sup>ème</sup> DE FINALE**

A JOUER LE 18/01/2026

SPORTING CLUB TOULON / GARDIA CLUB  
FC LAVANDOU BORMES / FC PUGETOIS  
USAM TOULON / EFC FREJUS ST RAPHAEL  
UA VALETOISE / HYERES FC  
ET.S LORGUAISE / FC RAMATUELLOIS  
US PRADETANE / ST TROPEZ LA BAIE  
FC VIDAUBAN / US CADIERENNE  
AS LES VALLONS / AS MAXIMOISE

---

## **U16 - 8<sup>ème</sup> DE FINALE**

A JOUER LE 18/01/2026

SC TOURVAIN / AS ESTEREL  
US CADIERENNE / GARDIA CLUB  
AS MAXIMOISE / AV.S MAR VIVO  
SIX FOURS LE BRUSC F / JS BEAUSSETANNE  
ST. O LONDAIS / CA CANNETOIS  
ST TROPEZ LA BAIE / ET CLARET MONTETY  
ET.S LORGUAISE / EFC FREJUS ST RAPHAEL  
UA VALETOISE / SPORTING CLUB TOULON

---

## **U15 8<sup>ème</sup> DE FINALE**

A JOUER LE 18/01/2026

US BANDOL / SC NANSAIS  
US CUERS PIERREFEU / SIX FOURS LE BRUSC F  
AS MAXIMOISE / FC CARNOULES  
HYERES FC / AV.S MAR VIVO  
FC RAMATUELLOIS / GARDIA.C  
ENT PIVOTTE SERINETTE / FC SEYNOIS  
UA VALETOISE / US CARQUEIRANNE LA CRAU  
OU  
FC PAYS DE FAYENCE / US CARQUEIRANNE LA CRAU

AS LES VALLONS / RACING FOOTBALL CLUB TOULON  
OU  
RACING FOOTBALL CLUB TOULON / EFC FREJUS ST RAPHAEL  
OU  
AS LES VALLONS / SPORTING CLUB TOULON  
OU  
EFC FREJUS ST RAPHAEL / SPORTING CLUB TOULON

---

## **U14 - 8<sup>ème</sup> DE FINALE**

A JOUER LE 18/01/2026

FC POURRIERE / AV.S MAR VIVO  
ST.O LONDAIS / FC PUGETOIS  
UA VALETOISE / SIX FOURES LE BRUSC  
US PRADETANNE / US CARQUEIRANNE LA CRAU  
AS ST CYR / SC DRAGUIGNAN  
FC VIDAUBAN / SPORTING CLUB TOULON

AS BRIGNOLaise / HYERES FC  
OU  
FREJUS ST RAPHAEL / HYERES FC

AS ARCOISE / US CUERS PIERREFEU  
OU  
US CUERS PIERREFEU / GARDIA CLUB

---

*Prochaine réunion  
Sur convocation*

**Le Président :** Jean Paul RUIZ



**Le Secrétaire Général :** Bruno GIMENEZ

